



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/C.4/48/L.14
27 octobre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
COMMISSION DES QUESTIONS POLITIQUES
SPECIALES ET DE LA DECOLONISATION
(QUATRIEME COMMISSION)

ORGANISATION DES TRAVAUX

Notes du Président

La Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) prendra une décision sur les projets de résolution et les projets de décision, ainsi que sur les amendements correspondants relatifs aux points 18, 116, 117, 118 et 119 (voir le document A/C.4/48/1), qui figurent dans les documents indiqués, dans l'ordre ci-après :

Projet de résolution/de décision/amendements

Point de l'ordre du jour

- | | | |
|----|---|---|
| 1. | A/48/23 (Partie IV),
chap. VIII, par. 10
(p. 13) | Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués conformément à l'alinéa <u>e</u> de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies [116] |
| 2. | Amendements
A/C.4/48/L.11A/48/23
(Partie III), chap. V,
par. 13 (p. 4) | Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux dans les territoires se trouvant sous domination coloniale, et aux efforts tendant à éliminer le colonialisme, l'apartheid et la discrimination raciale en Afrique australe [117] |
| | | Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [18] |
| 3. | Amendements A/C.4/48/L.12
A/48/23 (Partie III),
chap. VI, par. 14 (p. 9) | Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires sous leur administration |

Projet de résolution/de
décision/amendements

Point de l'ordre du jour

- | | | |
|-----|---|---|
| 4. | Amendements A/C.4/48/L.13
A/48/23 (Partie IV),
chap. VII, par. 15 (p. 5) | Application de la Déclaration sur l'octroi
de l'indépendance aux pays et aux peuples
coloniaux par les institutions spécialisées
et les organismes internationaux associés à
l'Organisation des Nations Unies [118] |
| 5. | A/C.4/48/L.5 | Moyens d'étude et de formation offerts par
les Etats Membres aux habitants des
territoires non autonomes [119] |
| | | Application de la Déclaration sur l'octroi
de l'indépendance aux pays et aux peuples
coloniaux [18] |
| 6. | A/C.4/48/L.4 | Sahara occidental |
| 7. | A/C.4/48/L.6 | Gibraltar |
| 8. | A/48/23 (Partie VII),
chap. XI, par. 9 (p. 2) | Nouvelle-Calédonie |
| 9. | Amendements A/C.4/48/L.7,
L.8, L.9 et L.10
A/48/23 (Partie VI),
chap. X, projet de
résolution (p. 10) | Anguilla, Bermudes, Guam, îles Caïmanes,
îles Turques et Caïques, îles Vierges
américaines, îles Vierges britanniques,
Montserrat, Samoa américaines et Tokélaou |
| 10. | Projet de décision I
(p. 24) | Question de Pitcairn |
| 11. | Projet de décision II
(p. 25) | Question de Sainte-Hélène |
